



## Mon ex mari est resté dans la maison que je n'habite plus

Par **Mailhe Juliette**, le **05/01/2017** à **22:05**

Je suis divorcée depuis le 7 avril. Mon ex mari souhaite rester dans la maison que nous avons achetée ensemble en 2008. Je suis prête à signer une indivision, je précise que je n'y habite plus depuis mars 2014 mais que je continue à rembourser une part du crédit mais il pose ses conditions et exerce des pressions sur moi car il considère avoir dépensé beaucoup d'argent en travaux d'amélioration dans la maison et tiens à être remboursé, je précise que nous étions mariés sous le régime de la communauté sans contrat. Je ne veux pas céder à ses pressions, quels sont mes recours afin qu'il me laisse tranquille ? Comment s'opère une vente forcée ? Je précise que notre fille est en garde partagée et qu'il se sert aussi d'elle pour faire pression sur moi ? Comment puis-je en sortir ? Dois-je prendre encore un avocat ? Cela fait quatre ans que cela dure et revient exactement au même que si je n'étais pas divorcée. Merci de me répondre